

APPEL A CANDIDATURE
pour l'organisation de la Finale du Challenge Féminin à 8,
des Challenges de la Dordogne U11F/U13F et U14F/U17F à 8
et U15F et U18F à 11

Date limite : le 4 janvier 2023

Ces Finales auront lieu **le jeudi 18 mai 2023 (Ascension)**, aux horaires définis par la Commission de Féminisation.

Pour ce faire, les clubs candidats doivent répondre aux exigences du cahier des charges.

- ↪ Installations sportives disponibles de 10h à 21h
- ↪ 2 terrains à 11 classés avec 2 traçages de match à 8
- ↪ Sonorisation complète du stade avec micro HF
- ↪ 4 à 6 vestiaires joueuses + 1 à 2 vestiaires arbitres + 1 salle délégués
- ↪ 4 drapeaux de touche
- ↪ Podium abrité pour table de marque et table des récompenses abritée
- ↪ Des responsables terrains pour toutes les rencontres
- ↪ Buvette et bourriche éventuelle à la charge et au profit du club organisateur

- Prévoir la restauration de la Commission de Féminisation (à la charge du club organisateur)
+ 1 ticket boisson pour ces personnes dans la journée.

- La restauration des arbitres des Challenges Jeunes sera remboursée par le District sur présentation de facture (maximum 12 € par personne).

Les règles sanitaires en vigueur au moment de la manifestation seront obligatoirement applicables par le club recevant et les équipes en présence.